



Manutention – Gestes et Postures –Ergonomie

COMPETENCES VISEES

- Mobiliser les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'anatomie
- Aider à la mobilisation, au déplacement et l'installation, à l'habillage de la personne en respectant et stimulant son autonomie.
- Agir en protégeant la personne et en se protégeant

PUBLIC CONCERNE

- Salariés et demandes individuelles

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

- Mise en place de la formation à partir de 7 personnes pour un maximum de 12 personnes (pour garantir des exercices de mises en situation profitables).
- 12 heures (2 journées de 6h)
- MFR Mane / Possibilité de délocaliser l'action de formation

CONTENU

- Anatomie de la colonne vertébrale
- Les Troubles Musculo Squelettiques (lumbagos, dorsalgies, hernies discales...) et leur compréhension
- Prévention des risques professionnels
- Techniques d'aide et prévention : les transferts du lit au fauteuil et du fauteuil au lit, l'aide à la marche, à la montée et descente d'escalier, l'installation dans le fauteuil roulant
- Présentation des matériels (lève-personne, déambulateur, fauteuil roulant, disques de transferts)
- Conseils techniques d'utilisation des matériels spécifiques en fonction des pathologies invalidantes
- Aménagement du cadre de vie et des postes de travail, notions d'ergonomie
- Prévention des chutes

METHODE PEDAGOGIQUE

- Apports théoriques
- Mises en situations et exercices grâce à un studio aménagé à cet effet
- Echanges sur les pratiques professionnelles et analyses des situations et difficultés rencontrées
- Présentation de matériel



FORMATION A THEME

Formation de base Agent de soin en EHPAD

COMPETENCES VISEES

- Mobiliser les connaissances théoriques et pratiques relatives au développement de la personne âgée et aux principales pathologies
- Repérer ses missions et le champ de son intervention : niveau de responsabilité, procédures, modalités éducatives, consignes en vigueur
- Accompagner la personne en mobilisant les aides techniques et les apprentissages adaptés, dans une perspective d'autonomie ou d'acquisition d'une autonomie même partielle
Identifier la spécificité du cadre légal et des acteurs liés au contexte d'intervention dans une structure
Explicititer une intervention professionnelle en structure et utiliser les différents supports de communication adaptés
- Aider à la mobilisation, au déplacement, à l'installation, à l'habillage

PUBLIC CONCERNE

- Salariés d'EHPAD Mise en place de la formation à partir de 7 personnes pour un maximum de 12 personnes (pour garantir des exercices de mises en situation profitables).

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

- 4 Journées de 7 heures soit 28 heures
- Dates à déterminer avec l'employeur
- Sur site ou MFR Mane

CONTENU

- **Module 1 : Relation et Communication**

La relation de confiance (écoute, respect, discrétion professionnelle...) : jeu de rôle autour de la communication verbale et non verbale

Le travail en équipe : exercices autour de l'utilisation des outils de transmission (écrit/oral)

- **Module 2 : Connaissance de la personne**

Le processus de vieillissement et ses conséquences

Les principales pathologies liées au vieillissement (maladie d'Alzheimer et démence, maladies de Parkinson et apparentées, AVC, diabète, rhumatismes...)

Les besoins fondamentaux (Pyramide de Maslow, théorie de Virginia Henderson...) et démarche de soin

- **Module 3 : Savoirs faire techniques**

Ateliers pratiques autour de l'aide à la toilette (toilette au lit, toilette au lavabo, douche...)

Notions d'hygiène et de microbiologie

Les troubles de la déglutition et les troubles bucco-dentaires / la dénutrition

L'aide au repas

Ergonomie manutention : les risques professionnels

La mobilisation de la personne : gestes et postures professionnelles (transferts lit/fauteuil, aide aux déplacements...)

METHODE PEDAGOGIQUE

- Apports théoriques
- Mises en situations et exercices grâce à un studio aménagé à cet effet
- Echanges sur les pratiques professionnelles et analyses des situations rencontrées



FAIRE VIVRE LE PROJET INDIVIDUALISE

COMPETENCES VISEES

- Savoir définir et mettre en œuvre une démarche de projet de vie individualisé
- Savoir utiliser des outils de recueil des données
- Pouvoir définir des objectifs spécifiques à l'utilisateur
- Être capable de suivre et évaluer les projets de chaque personne

PUBLIC CONCERNE

- Salariés d'EHPAD, secteur médico-social

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

- 4 Journées de 7 heures soit 28 heures
- Dates à déterminer avec l'employeur
- Mise en place de la formation à partir de 6 personnes pour un maximum de 12 personnes (pour garantir des exercices de mises en situation profitables).
- MFR Mane / Possibilité de délocaliser l'action de formation

CONTENU

- **Définition et étapes du PVI en EHPAD :** Le contexte légal : loi du 2 janvier 2002, les recommandations de l'ANESM dans la mise en œuvre du projet de vie individualisé ; Le recueil des attentes des personnes accueillies, prise en compte de leurs habitudes de vie et de leur avis ; Les outils d'évaluation des besoins : grille AGGIR, théorie de Virginia Henderson
- **Le rôle du référent :** définition et mission ; Modalités et fréquence d'évaluation de la prise en charge Communication spécifique avec l'équipe pluridisciplinaire et la famille
- **Les outils de recueil des informations :** Le logiciel ; Les grilles d'entretien ; Mise en situation pratique à partir d'exemples concrets
- **L'évaluation :** Travail autour des critères d'évaluation (observations, dires de la personne...) ; Fréquence d'évaluation par le Référent ; Réajustements et prolongement des actions entreprises dans le cadre du PVI (notion de court, moyen et long terme)

METHODE PEDAGOGIQUE

- Brainstorming des connaissances, pédagogie active
- Apports théoriques illustrés par des exemples
- Mises en situation et études de cas à partir des résidents de l'institution.
- Préconisations opérationnelles et valorisation des propositions des participants
- Remise de modèles d'outils et de supports pédagogiques



FORMATION A THEME

Formation de base Aide à domicile

COMPETENCES VISEES

- Situer son intervention dans le cadre de l'accompagnement à domicile
- Maîtriser les tâches ménagères, organiser et gérer l'activité en fonction des priorités et des imprévus
- Accompagner les personnes dans les actes de la vie quotidienne
- Savoir établir une relation et communiquer en respectant la personne âgée, son environnement, sa vie privée
- Se situer dans une relation d'aide et de prestation de service en lien avec les différents intervenants à domicile
- Contribuer au bien-être de la personne âgée en ayant des gestes adaptés pour les actes de la vie quotidienne
- Aider au déplacement et à la manutention des personnes à domicile

PUBLIC CONCERNE

- Salariés de l'aide à domicile

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

- Mise en place de la formation à partir de 7 personnes pour un maximum de 12 personnes (pour garantir des exercices de mises en situation profitables).
- 3 Journées de 7 heures soit 21 heures
- Dates à déterminer avec l'employeur
- MFR Mane / Possibilité de délocaliser l'action de formation

CONTENU

- **Module 1 : Cadre général de l'aide à domicile** (1^{ère} demi-journée) Organisation du secteur de l'aide à domicile ; Rôle de l'aide à domicile : missions, limites de la fonction et de l'intervention
- **Module 2 : Savoirs faire techniques** 2^{ème} demi-journée : Entretien du linge Apport de connaissance : les codes d'entretien, les différentes fibres Ateliers pratiques : tri du linge, programme de lavage, repassage, organisation du travail ; 3^{ème} demi-journée : Entretien du lieu de vie. Apport de connaissances : utilisation des produits et des matériels, les règles d'hygiène et de sécurité Ateliers pratiques : organisation du travail, modes opératoires, respect des habitudes de la personne ; 4^{ème} demi-journée : préparation des repas. Apport de connaissances : l'équilibre alimentaire, le coût des aliments Ateliers pratique : hygiène alimentaire autour de la réalisation de plats simples
- **Module 3 : Relation et Communication** 5^{ème} demi-journée : Apport de connaissances sur la personne âgée : incidences du vieillissement, la perte d'autonomie et son maintien ; La relation de confiance (écoute, respect, discrétion professionnelle...) : mise en scène d'une première intervention ; étude de cas sur la communication professionnelle : utilisation des outils de transmission, faire remonter les informations
- **Module 4 : Mobilisation et ergonomie auprès des personnes âgées à domicile** : 6^{ème} demi-journée Apport de connaissances sur les risques professionnels et la stimulation de la personne ; Ateliers pratiques : les postures adaptées dans les actes quotidiens et la manutention de la personne

METHODE PEDAGOGIQUE

- Apports théoriques
- Mises en situations et exercices grâce à un studio aménagé à cet effet
- Echanges sur les pratiques professionnelles et analyses des situations rencontrées



Prévention des chutes à domicile

COMPETENCES VISEES

- Organiser son intervention en fonction du recueil des informations relatives à la situation de la personne et à l'observation de son cadre de vie
- Réaliser son intervention en utilisant les moyens d'accompagnement des actes ordinaires de la vie quotidienne dans les conditions optimales de sécurité
- Participer à des actions de prévention des accidents domestiques
- Favoriser l'appropriation du cadre de vie de la personne par un aménagement adapté

PUBLIC CONCERNE

- Salariés de l'aide à domicile

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

- Mise en place de la formation à partir de 7 personnes pour un maximum de 12 personnes (pour garantir des exercices de mises en situation profitables).
- 7 heures
- MFR Mane / Possibilité de délocaliser l'action de formation

CONTENU

- Contexte du domicile et principaux facteurs à l'origine de la chute
- Repérage des risques de chute
- Prévention des risques de chute : conseils pratiques
- Agir sur les troubles de l'équilibre et de la marche
- Agir sur les éléments périphériques au risque de chute : alimentation, traitement

METHODE PEDAGOGIQUE

- Apports théoriques
- Mises en situations et exercices grâce à un studio aménagé à cet effet
- Echanges sur les pratiques professionnelles et analyses des situations et difficultés rencontrées



Bienveillance

COMPETENCES VISEES

- Se repérer dans le cadre légal et réglementaire en matière de bienveillance / maltraitance
- Savoir identifier les situations à risque en faisant le lien avec les besoins de la personne âgée
- Mettre en œuvre la démarche de bienveillance et s'impliquer dans une démarche de prévention des risques de maltraitance
- Savoir identifier des actions et attitudes à mettre en œuvre dans le travail au quotidien
- Situer son intervention au sein d'une démarche collective et pluridisciplinaire

PUBLIC CONCERNE

- Salariés du secteur social et médico-social.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

- Mise en place de la formation à partir de 7 personnes pour un maximum de 12 personnes (pour garantir des exercices de mises en situation profitables).
- 14 heures soit 2 jours
- MFR Mane / Possibilité de délocaliser l'action de formation

CONTENU

- Bienveillance : définitions et repères pour la mise en œuvre (recommandations de l'ANESM)
- Définition réglementaire de la maltraitance
- De la notion à la pratique : quelle démarche de prévention et d'accompagnement ?
Identification des facteurs de risque dans le quotidien et dans l'environnement de l'usager et du professionnel
- Outils à destination du professionnel

METHODE PEDAGOGIQUE

- Apports théoriques
- Mises en situations et exercices
- Echanges sur les pratiques professionnelles et analyses des situations et difficultés rencontrées



Accompagnement des situations de fin de vie

COMPETENCES VISEES

- Comprendre et accompagner le deuil
- Se positionner en tant que professionnel(le) dans les situations d'accompagnement de fin de vie auprès de la personne, de sa famille, de l'équipe pluridisciplinaire et de l'institution

PUBLIC CONCERNE

- Salariés du secteur social et médico-social.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

- Mise en place de la formation à partir de 7 personnes pour un maximum de 12 personnes (pour garantir des exercices de mises en situation profitables).
- 14 heures soit 2 jours
- MFR Mane / Possibilité de délocaliser l'action de formation

CONTENU

- Définition des notions : accompagnement, fin de vie, deuil, soins palliatifs
- Comprendre et accompagner le deuil
- Accompagner la fin de vie : repères législatifs
- Place de l'intervenant et repères pour la pratique

METHODE PEDAGOGIQUE

- Apports théoriques
- Mises en situations et exercices
- Echanges sur les pratiques professionnelles et analyses des situations et difficultés rencontrées



Conduite d'une animation

COMPETENCES VISEES

- Proposer des activités de loisirs, sportives et culturelles contribuant au développement des différentes dimensions de la personne accompagnée tout en tenant compte de ses goûts et ses envies
- Utiliser les activités de groupe pour susciter la participation et/ou prévenir l'isolement et/ou développer l'expression de soi
- Communiquer sur son intervention dans son environnement institutionnel et professionnel

PUBLIC CONCERNE

- Salariés d'EHPAD et du domicile

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

- Mise en place de la formation à partir de 7 personnes pour un maximum de 12 personnes (pour garantir des exercices de mises en situation profitables).
- 7 heures
- MFR Mane / Possibilité de délocaliser l'action de formation

CONTENU

- Les fonctions de l'animation en fonction du contexte institutionnel et du public
- Méthodologie de projet
- Les différents supports d'animation
- Prendre en compte la dynamique de groupe et individualiser l'accompagnement
- Rôle de l'intervenant

METHODE PEDAGOGIQUE

- Apports théoriques
- Mises en situations et exercices
- Echanges sur les pratiques professionnelles et analyses des situations et difficultés rencontrées



FORMATION A
THEME



Maison familiale et Rurale de Mane
35 avenue du Couserans
31260 Mane



Document Stagiaire

Programme de Formation Initiale FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Objectif : Acquérir les compétences des Sauveteurs Secouristes du Travail, dans le respect de la réglementation en vigueur et dans le cadre du dispositif de formation à la prévention des risques professionnels de l'INRS et l'Assurance Maladie.

Durée : 12 heures et 2 heures d'évaluation

Public : Tout public groupe limité à 10 Stagiaires **Lieu :** au sein de du Centre de Formation ou en délocalisé au sein de l'entreprise

CONTENU DE LA FORMATION :

Rôle du S.S.T. :

2 compétences (doc réf. V2.01/2017) :

- **Etre capable** d'intervenir face à une situation d'accident de travail (**art :** 221-6 ;222-19, 222-20, R625-3, R622-1, R625-2 art : R4224-15, L 452-1, L-452-5, 1382,1384 alinéa 5,223-6, **121-3, 223-6**)
- **Etre capable** de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise
-

1- PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS EN ENTREPRISE :

Si situer en tant que SST au sein d'une entreprise

Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention au sein de l'entreprise

Etre capable d'Informé les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise

2- PROTÉGER :

- Identification des personnes exposées
- Partie sur : l'alerte à la population en cas d'accident de matières dangereuses
- Définition du danger
- Phase d'analyse : (Identification du ou des dangers)
Mécanique,
Électrique,
Thermique,
Atmosphère toxique ou irrespirable (poser les 4 pictogrammes correspondants)
- Phase d'action
- Le dégagement d'urgence,



FORMATION A THEME

3- EXAMINER :

- Connaître **les 4 signes** indiquant que la vie de la victime est menacée et savoir les rechercher : Saignement abondant, Etouffement, Réponse, Respiration
- Connaître l'ordre de priorité des résultats à atteindre

4- FAIRE ALERTER OU ALERTER

- Connaître les éléments du message d'alerte
- Connaître l'organisation des secours dans l'entreprise
- Connaître les numéros d'urgences
- Connaître l'existence et l'emplacement des moyens adaptés mis en place dans l'entreprise

5- SECOURIR

- Connaître l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre

* **la victime saigne abondamment**

* **La victime s'étouffe**

* **la victime se plaint de malaise**

* **La victime se plaint de brûlures**

* **La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements**

* **Les plaies qui ne saignent pas abondamment (plaies graves et simples)**

* **la victime ne répond pas mais respire**

* **la victime ne répond pas et ne respire pas**

Les objectifs seront :

- Maîtriser les techniques référencées liées à l'action à mettre en œuvre
- Surveiller l'état de la victime
- Apprentissage individuel des gestes

Modalités d'évaluation :

Des évaluations formatives seront présentes tout le long de la formation

La fin de formation sera annoncée par les épreuves certificatives

- 1- **1^{ère} Epreuve certificative** réalisée à partir de la mise en place d'une situation d'accident de travail simulée, suivie le cas échéant d'une analyse avec le formateur
- 2- **2^{ème} Epreuve certificative** réalisée sous la forme d'un entretien entre le candidat et le formateur, ayant comme support la mise en situation de travail simulée précédemment
(Les stagiaires sont évalués par le biais de la grille certificative I.N.R.S.)

Un Certificat de Sauveteur Secouriste et une attestation de participation et de réussite seront délivrées lors de la réussite à ces épreuves.



FORMATION A
THEME



Maison familiale et Rurale de Mane
35 avenue du Couserans
31260 Mane



Document Stagiaire

Programme de Formation

Formation Maintien et Actualisation des Compétences SST

Programme (Conforme aux référentiels nationaux de l'INRS)

Objectif : Maintenir et actualiser les compétences des Sauveteurs Secouristes du Travail, dans le respect de la réglementation en vigueur et dans le cadre du dispositif de formation à la prévention des risques professionnels de l'INRS et l'Assurance Maladie.

Durée : 7 heures

Pré requis : être titulaire du Certificat de Sauveteur Secouriste

Nombre de participants 4 à 10 personnes par groupe (au-delà, rajouter 1/2h par stagiaire supplémentaire, jusqu'à 14 personnes)

Lieu : au sein de du Centre de Formation ou en délocalisé au sein de l'entreprise

Programme de la formation :

Accueil :

Actualisation de la formation initiale

Rappel de la double compétence du SST : (V2.01/2017)

- **Etre capable** d'intervenir face à une situation d'accident de travail (**art :** 221-6 ;222-19, 222-20, R625-3, R622-1, R625-2 art : R4224-15, L 452-1, L-452-5, 1382,1384 alinéa 5,223-6, **121-3, 223-6**)
- **Etre capable** de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS EN ENTREPRISE :

Si situer en tant que SST au sein d'une entreprise

Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention au sein de l'entreprise

Etre capable d'Informers les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise

LA PROTECTION

L'EXAMEN

FAIRE ALERTER OU ALERTER

SECOURIR : (révision des gestes de secours)

La victime saigne abondamment

La victime s'étouffe

La victime se plaint de malaise

La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements

La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

La victime ne répond pas mais respire

La victime ne répond pas et ne respire pas

Modalités d'évaluation :

1^{ère} épreuve certificative : situation d'accident de travail suivie d'une analyse avec le formateur.

2^{ème} épreuve certificative : réalisée sous forme d'entretien entre le candidat et le formateur ayant comme support la mise en situation de travail simulée citée précédemment

Validation : délivrance d'une attestation de participation et de réussite et de la carte de SST